

Malley-Viaduc

Fiche d'information
établie le 27.10.2022

Plus d'informations
www.2000watt.swiss



Dernière étape du projet Malley-Viaduc: urbain et durable

Le site de Malley-Viaduc est localisé autour de la halte RER de Prilly-Malley et ancré au cœur de l'agglomération lausannoise, sur un secteur de 83 ha qui s'étend sur les communes de Lausanne, Renens et Prilly. Le développement du secteur s'inscrit dans le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), dont les objectifs sont la poursuite de l'amélioration du cadre de vie de la population dans une perspective de développement durable, en alignement avec les principes de la Société à 2000 watts.

Ce développement représente aujourd'hui l'une des plus vastes opérations de valorisation d'anciennes friches urbaines en cours de mutation de Suisse. Le site de Malley-Viaduc poursuit cette mue à la suite des sites de Malley-Gare et de Malley-Gazomètre (tous deux également certifiés Site 2000 watts dès 2015, respectivement 2017). La volonté de procéder à des aménagements urbains durables et de qualité permet aujourd'hui à Malley-Viaduc de se recertifier « Site 2000 watts en cours de développement (phase de réalisation) », après les précédents certificats

obtenus en 2018 et 2020. Malley-Viaduc tire naturellement son appellation de par la présence sur son sol du viaduc ferroviaire, vestige du passé industriel de la zone.

Le projet distingue deux périmètres. Le premier périmètre, porté par INSULA, comprend la réalisation de la tour TILIA TOWER® de 85 m de hauteur et la rénovation de deux constructions existantes, proposant une large mixité d'usage (commerces, habitation, hôtel) et des espaces publics générant un lieu de vie de qualité à échelle humaine. Un concours d'architecture portant sur l'ensemble bâti ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs a été organisée en 2020. Le projet lauréat a fait l'objet d'un permis délivré en septembre 2022, permettant au chantier de démarrer dès 2023. Le deuxième périmètre, porté par la Suva, comprend le bâtiment Malley Lumières qui sera maintenu et surélevé par la tour MALLEY PHARE de 65 m de hauteur, dédiée au logement (chantier en cours depuis 2022). La structure porteuse sera majoritairement en bois et intégrera des panneaux solaires en façade.

Construire la ville en ville



Colin Jequier
Chef du service Energie
et Environnement, Ville de Prilly

“ L'obtention d'un label Site 2000 watts pour Malley-Viaduc est une reconnaissance qui s'inscrit dans la continuité des deux projets précédemment débutés, et dont l'ensemble représente une très ambitieuse et importante initiative de transformation de site industriel laissé en friche, au niveau national. Le site, d'une surface de 2.3 hectares est composé de 10 parcelles appartenant à divers propriétaires dont Insula SA, la Suva, les CFF, la Ville de Lausanne et la Ville de Prilly. Le but commun de l'ensemble des acteurs est de converger vers la réalisation d'un

quartier urbain mixte, composé d'habitants et d'employés, de bureaux et de commerces, favorisant des espaces de vie largement accessibles en mobilité douce, une très haute performance énergétique du bâti avec un système d'approvisionnement basé en grande partie sur des ressources renouvelables. ”

Données de base

SITE
Malley-Viaduc

VILLE
Prilly

SURFACE DES TERRAINS
26'333 m²

TYPE D'AFFECTATION
Logements, commerces, bureaux, hôtel

STANDARD ÉNERGÉTIQUE
Minergie-P-ECO

CHAUFFAGE
Sondes géothermiques, géostructures énergétiques, récupération de chaleur et réseau CAD

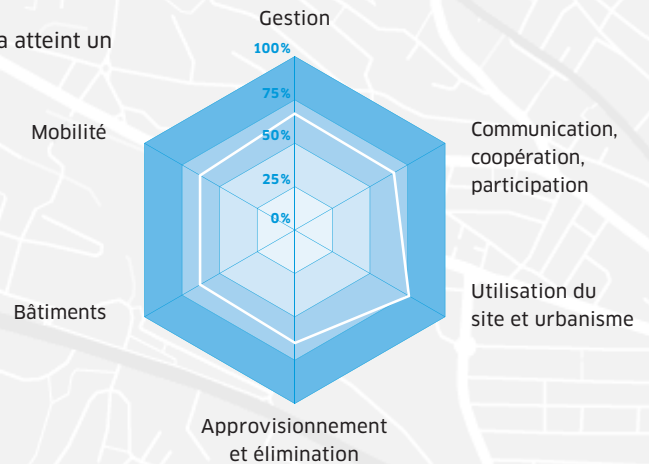
FROID
Sondes géothermiques

ELECTRICITÉ
23 % solaire photovoltaïque,
77 % réseau électrique

Résultats tirés du catalogue des critères 2000 watts

Ce diagramme en toile d'araignée représente la part (en %) du potentiel d'action du site Malley-Viaduc. Pour obtenir le certificat de « Site 2000 watts », chaque site doit réaliser au moins 50% de son potentiel.

Le site Malley-Viaduc à Prilly a atteint un score de 67% en 2022.



Malley-Viaduc

ORGANISME RESPONSABLE DU SITE
INSULA SA
Esteban Garcia, T 058 262 00 00
tilia@tiliatower.ch

SUVA
Achim Hussong, T 041 419 61 25
achim.hussong@suva.ch

COMMUNE D'IMPLANTATION
PRILLY
C/O SERVICE DE L'URBANISME ET DES
CONSTRUCTIONS - PRILLY
Colin Jequier, T 021 622 73 54
colin.jequier@prilly.ch

CONSEILLER SITE 2000 WATTS
AMSTEIN+WALTHERT GENÈVE SA
Gilles Desthieux, T 022 749 83 24
gilles.desthieux@amstein-walthert.ch

Les points forts

- Déclinaison des principes de la Société à 2000 watts : labélisation Minergie P-ECO®, recours aux énergies renouvelables et locales (CAD, géothermie, géostructures énergétiques, photovoltaïque en toiture et façade).
- Quartier animé et durable situé au cœur d'un hub de transports publics (Tram, RER, bus) et d'un réseau d'espaces dédiés à la mobilité douce (piétons, vélos).
- Création de deux bâtiments hauts, repères architecturaux emblématiques avec ossature en bois.
- Renforcement de l'identité du lieu à travers la mise en valeur du viaduc ferroviaire.
- Biodiversité et adaptation au réchauffement climatique avec la plantation de plus de 200 arbres de hautes tiges.

Les étapes du projet

- Dès 2007, réflexion sur la transformation de cette vaste friche industrielle en projet urbain durable.
- Signature du Schéma directeur intercommunal de Malley en 2012.
- Ouverture de la halte CFF de Prilly-Malley en 2012.
- 2018 : Convention engageant les propriétaires sur la voie de la Société à 2000 watts et mise à l'enquête publique du PPA Viaduc.
- 2019 : Entrée en force du PPA Viaduc.
- 2020 : Nouvelle certification Site 2000 Watts pour Malley-Viaduc.
- 2020 : Concours d'architecture et d'aménagement des espaces extérieurs sur l'ensemble TILIA®.
- 2022 : Entrée en force du permis pour le projet Tilia®, début du chantier Malley-Phare.
- 2023 : Début du chantier Tilia®.

Pourquoi un certificat Site 2000 watts ?

Le certificat pour les « Sites 2000 watts » constitue une distinction accordée à des zones d'habitats, pouvant attester qu'elles exploitent, dans un esprit durable, les ressources pour construire des bâtiments, les exploiter et les rénover, ainsi que pour mettre en œuvre la mobilité résultant de cette exploitation. La distinction est remise par l'Office fédéral de l'énergie OFEN. La certification est assurée par l'Association Cité de l'énergie. Le certificat « Site 2000 watts » est décerné aux quartiers en construction. Dès qu'un projet est réalisé de manière à ce que plus de 50% de sa surface à bâtir soit occupée par de nouvelles constructions, le site peut demander une nouvelle certification en tant que « Site 2000 watts » en exploitation.

Les « Sites 2000 watts » en transformation sont des sites existants qui s'engagent à mettre en œuvre des mesures de réduction de leurs besoins en énergies et de leur émissions de gaz à effet de serre, afin d'atteindre les mêmes objectifs ambitieux d'ici à maximum 20 ans.

Le certificat a été conçu dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération. L'OFEN favorise ainsi la mise en œuvre d'une politique nationale de l'énergie dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Grâce au programme SuisseEnergie, l'OFEN apporte son soutien de manière ciblée au niveau communal.

© Züst Gubeli Gambetti Architektur und Städtebau AG